

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'ANNEE 2025

1. Le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement agissant au nom et pour le compte de son Ministère désigné par le terme autorité contractante exécute au titre de l'année 2025, un programme de passation des marchés publics, par voie d'appel à concurrence (appels d'offres, demande de manifestation d'intérêt) relatif aux activités suivantes.

A. PRESTATIONS INTELLECTUELLES

- Recrutement de bureau de contrôle pour effectuer des prestations de contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de pistes rurales.

B. SERVICES COURANTS

Néant

C. BIENS ET EQUIPEMENTS

Néant

D. TRAVAUX

- Travaux d'entretien courant du réseau routier classé et de pistes rurales dans dix (10) régions du Burkina Faso ;
- Travaux d'aménagement de pistes rurales dans cinq (05) régions du Burkina Faso.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, les éventuels soumissionnaires sont priés de s'adresser à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement à Ouagadougou.

La Directrice des Marchés Publics

Lizata SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite